



3, rue de l'école
25330 CHANTRANS
☎ 03 81 86 51 24

1, chemin des écoliers
25330 REUGNEY
☎ 03 81 86 52 52

e-mail : ecole.chantrans@ac-besancon.fr

Informations
pour la réunion de rentrée

Notre école est une école intercommunale éclatée en 2 sites :

- 3 classes à Chantrans
- 2 classes à Reugney
 - 1 classe de maternelle + 1 classe de GS-CP
- Il n'y a qu'une seule direction

1) Répartition pédagogique : rentrée 2019– 121 élèves

		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	
REUGNEY	Mme Bernadette BOURGON	18	13							31	
	Mme Armelle BULLE			17	7					24	

CHANTRANS	Mme Nadège DE ALMEIDA				5	18				23	
	Mme Magaly BOLARD						8	14		22	
	Mme Ghislaine MIKHAILITCHENKO Mme Stéphanie QUERRY								21	21	
TOTAL		5 CLASSES	18	13	17	12	18	8	14	21	121

Mme Querry intervient le vendredi dans la classe de Mme MIKHAILITCHENKO (complément de direction).

Si vous souhaitez rencontrer la directrice, il est donc préférable de le faire le vendredi .
Mme Bole du Chomont ,AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) intervient 9 heures dans notre école chaque semaine.

2) Les horaires de l'école

	CHANTRANS	REUGNEY
matin	8h20 – 11h30	8h35 - 11h45
après-midi	13h20 – 16h30	13h35 - 16h45

Un accueil de 10 minutes est prévu. Nous demandons aux parents de respecter scrupuleusement ces horaires.

Aucun élève ne doit entrer dans la cour sans la présence d'une enseignante.

Pour les PS, MS , l'accueil se fait dans la classe.

3) les horaires de bus

	Départ		Retour	
	Ecole de Reugney	Ecole de Chantrans	Ecole de Reugney	Ecole de Chantrans
Longeville	8h10 13h10		12h00 17h00	
Amathay	8h15 13h15		11h55 16h55	
Chantrans	8h27 13h27		12h10 17h10	
Reugney		8h10 13h10		11h45 16h45
Silley	8h35 13h35	8h20 13h20	12h 00 17h 00	11h38 16h38
Flagey	8 h15 13h15		12h05 17h05	

Si une personne vient de manière exceptionnelle chercher votre enfant à la sortie de l'école, veuillez en avvertir l'enseignante par écrit.

4) Le blog de l'école :

L'an dernier, les enseignantes ont créé un blog de l'école où vous trouverez diverses informations concernant la vie de l'école et des différentes classes.

Il sera ouvert à partir du **jeudi 3 octobre**.

Voici l'adresse : prim-chansiflarel-chantrans.ac-besancon.fr

5) Le SISC

Le Syndicat Intercommunal Scolaire Chansiflarel, dont la présidente est Mme Henriet Christelle (2, route de Silley – 25330 Reugney) gère les budgets alloués aux classes mais aussi :

- les ATSEM (Mmes Bonnefoy, Briquez et Maire)
- les transports (les chauffeurs : Mme Tripard et Mme Tyrode)
- la restauration scolaire et le périscolaire (directrice : Mme Perrero : 06 31 28 33 93)

Pour tout problème de transport (changement de bus notamment) merci de vous adresser à la présidente.

6) Informations administratives

Attention : Lorsque les informations concernent toutes les classes de l'école, elles ne sont distribuées qu'aux aînés de chaque famille.

La plupart du temps, les informations sont envoyées par mail.

a) la coopérative scolaire

La cotisation pour la coopérative s'élève à **15€ par élève** pour l'année scolaire: vous pouvez la régler dès maintenant (ou au plus tard **le 1er octobre**) par chèque de préférence à l'ordre de « l'école intercommunale Chansiflarel ».

Vous êtes conviés à l'assemblée générale le **mardi 8 octobre à 18h à Chantrans**.

Lors de chaque réunion de parents d'élèves, il vous sera remis un pouvoir (1 par famille) que vous voudrez bien remplir si toutefois vous ne pouvez assister à l'assemblée générale.

b) les élections des délégués des parents d'élèves au conseil d'école

calendrier : **le vendredi 27 septembre** - dépôt des listes de candidatures

vendredi : le 4 octobre - distribution du matériel aux familles

vendredi 11 octobre : scrutin de 8h00 à 12h00 à l'école de Chantrans

les deux parents ont le droit de vote.

Attention : A partir de cette année, le vote se fera **UNIQUEMENT** par correspondance.

Les bulletins de vote doivent parvenir à l'école le jeudi 10 Octobre au plus tard.
Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves?

Les délégués de parents d'élèves participent à trois conseils d'école au cours de l'année scolaire avec les élus de chaque commune, la présidente du SISC, Mr le délégué départemental de l'éducation nationale, la responsable du péri-scolaire, une représentante des ATSEM et l'ensemble des enseignants. Au cours de ces conseils, toutes les questions concernant l'école sont abordées: effectifs, sécurité, transports, péri-scolaire, restauration, sorties, ... sauf les questions d'ordre pédagogique qui sont traitées lors des réunions de rentrée ou lors d'entretiens individuels avec l'enseignant concerné.

Si vous souhaitez vous présenter, veuillez vous adresser à Mme Amandine Coulet d'Amathay-Vésigneux (amandine.coulet@hotmail.fr / tel :06 77 43 88 52)

Attention: il ne faut pas confondre les représentants de parents d'élèves qui sont élus et les membres bénévoles de l'association Information-Dialogue qui a pour but d'organiser des manifestations au cours de l'année afin de récolter des fonds pour financer les différents projets des classes.

c) Le SAPAD (Service d'Aide Pédagogique A Domicile)

Qui peut bénéficier du SAPAD ?

Tous les élèves de la GS à la terminale, rencontrant un problème de santé, et qui ne peuvent retourner en classe – absence minimum de 3 semaines.

Pensez donc à utiliser ce service en cas de besoin : contactez, soit l'enseignante de votre enfant, soit la directrice de l'école qui vous donneront les renseignements nécessaires.

7) Informations diverses :

a) les évaluations :

Dès mi-septembre, les CP et les CE1 passeront des évaluations nationales. Vous serez avertis des dates précises et les résultats vous seront communiqués par les enseignantes.

b) la photo de classe

Elle aura lieu le lundi 7 octobre (en matinée) pour toutes les classes sauf pour les CM2, la prise de vue se fera le vendredi 11 octobre après-midi par Mr Rueflin photographe à Chatillon Le Duc

c) la visite médicale

Les élèves de PS (visite orthoptiste seulement) et les MS sont suivis par la PMI d'Ornans. A partir de la grande section et jusqu'au CM2, les élèves sont suivis par l'infirmière ou le médecin scolaire

pas de médicaments en classe : si votre enfant a un traitement pour l'asthme ou autre, il faut faire un **PAI Projet d'Accueil Individualisé**. (Voir avec l'enseignante de la classe)

d) Le matériel scolaire:

Comme vous avez pu le constater, la liste de matériel pour la rentrée est succincte: nous rappelons aux familles que les élus des six communes regroupées au sein de notre école intercommunale font un gros effort financier pour offrir aux familles le matériel nécessaire à tous les élèves afin d'alléger vos dépenses de rentrée. Qu'ils en soient vivement remerciés.

e) le droit d'accueil

Les élèves peuvent et doivent être accueillis tous les jours de classe, même lors de l'absence des enseignantes.

Les municipalités ont le devoir de mettre en place un service d'accueil.

f) absence des élèves

Il est impératif de prévenir les enseignants pour toute absence

- dans un premier temps par téléphone
- dans un second temps par écrit (pour le primaire, voir les fiches d'absence dans le CVS)

g) courrier

Nous vous demandons de faire passer toute correspondance (y compris argent s'il y a lieu) sous enveloppe cachetée au nom, prénom, classe de votre (ou vos) enfant(s)

h) les actions citoyennes

Nous avons mis en place au sein de notre école intercommunale plusieurs collectes :

- ▶ les bouchons pour la collecte « BIGARCHONS »
- ▶ les jouets à l'époque de Noël pour « les amis d'Emmaüs »
merci de nous les faire parvenir
- ▶ Nettoyons la Nature **jeudi 26 septembre** à Chantrans et **Vendredi 27 septembre** à Reugney
- ▶ le 11 novembre : participation à la cérémonie de commémoration au monument aux morts où les enfants chantent la Marseillaise

i) les différentes activités (ou sorties)

- Participation au cross Ela **mardi 15 Octobre** (report le **jeudi 17 octobre** en cas de mauvais temps)
- le 11 novembre : participation à la cérémonie de commémoration au monument aux morts où les enfants chantent la Marseillaise
- piscine : les élèves des classes de Mmes Bulle et De Almeida bénéficient cette année encore de l'enseignement de la natation.
- École et cinéma (3 films pour l'année scolaire). Le dispositif est reconduit cette année scolaire encore : **2,20€** par séance financés par la coopérative scolaire.

Important : Pour chaque sortie, nous avons besoin d'accompagnateurs. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de vous libérer pour encadrer les rencontres mais pensez à votre entourage : papy, mamy, retraités...

- sorties ponctuelles au cours ou en fin d'année scolaire.
- La fête de fin d'année et le spectacle de Noël organisés par l'association de parents d'élèves ID (Informations Dialogue).

j) Quelques rappels :

- les vêtements : **pensez à marquer Nom et Prénom sur les vêtements de votre enfant.**
- les livres de bibliothèque : éviter de les garder plus de 15 jours.
- les chaussons : éviter les lacets et les claquettes
- les feuilles d'ordinateur : si vous avez la possibilité d'en récupérer : nous les faire parvenir.

k) le classeur de vie scolaire ou cahier de liaison en maternelle

c'est un moyen de communication, il réunit l'ensemble des informations concernant votre enfant.

l) les abonnements

des pochettes pour abonnement circulent : Bayard presse – Milan jeunesse – École des loisirs, Fleurus presse vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'intérieur.

m) les aides apportées aux élèves en difficultés

- les PPRE : ce sont des Projets Personnalisés de Réussite Éducative. Ils sont mis en place pour les élèves qui rencontrent à un moment donné des

- difficultés. C'est un contrat signé entre la famille, l'élève et l'enseignant.
- L'APC (activité pédagogique complémentaire): - 2 fois par semaine
 - lundi et mardi à REUGNEY de 13 h 00 à 13 h 35
 - lundi et jeudi à CHANTRANS de 11 h30 à 12 h 15 (et le vendredi pour les CM2)
 - Elle débutera le lundi 16 septembre.
 - les stages de remise à niveau proposés aux élèves de CM1 et CM2
 - en avril (première semaine de vacances)
 - en juillet "
 - en août (dernière semaine de vacances)

Chaque enseignant reste à votre disposition pour une entrevue personnelle.
N'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté.
Il ne faut pas attendre que les problèmes soient trop graves pour essayer d'y remédier.

Prière de prendre rendez-vous deux ou trois jours à l'avance,
soit par téléphone en dehors des heures de cours,
au 03.81.86.51.24* pour l'école de Chantrans,
au 03.81.86.52.52 pour l'école maternelle de Reugney
soit par courrier (utilisez le cahier de vie scolaire de votre enfant)

*** Prière de ne pas utiliser le numéro 09..... de l'école , il n'existe plus! Ni le répondeur!**

II Présentation de chaque classe

→ Voir invitation à la réunion de parents pour chaque classe dans le cahier de liaison de votre enfant.

Bonne année scolaire à tous

Les enseignantes